

DECLARATION EN MATIERE DE STRATEGIE ERASMUS 2021-2027

(Part B) – Section 1 : ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

PARTICIPATION IN ERASMUS+

Certifié Qualiopi depuis le début de l'année 2022 l'Établissement Régional de Formation des Professions Paramédicales du Groupement d'Intérêt Public des Établissements de Santé (ERFPP du GIPES) d'Avignon et du pays de Vaucluse est engagé dans des démarches de développement durable et d'inclusivité. L'établissement favorise l'accueil des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire de formation (Charte handicap).

Dans un contexte d'universitarisation des formations paramédicales l'ERFPP du GIPES s'engage dans un processus d'enseignement supérieur (LMD) qui vise également à l'obtention du diplôme d'état d'infirmier. Celui-ci s'inscrit dans les préconisations du label qualité « Performance vers l'emploi » associé à une ouverture à la mobilité européenne et internationale.

L'ERFPP du GIPES d'Avignon propose pour son institut de formation en soins infirmiers (IFSI) une démarche de promotion de stages préprofessionnels à l'étranger de quatre semaines (étudiant.e.s 3^e année). Dans le cadre du dispositif régional à la mobilité à l'international (PRAM) environ 6/8 étudiant.e.s partent chaque année pour des stages humanitaires. Les pays d'Asie et d'Amérique centrale sont les destinations privilégiées jusqu'à aujourd'hui.

L'établissement souhaite soutenir et encourager ces démarches de stages à l'étranger hors pays européens mais aussi en Europe, dans le cadre d'Erasmus+. Les pays européens partenaires étant : le Portugal, l'Espagne, la Belgique, Irlande et la Lettonie. La stratégie institutionnelle du GIPES étant de mettre en place et de proposer dans un premier temps, aux étudiant.e.s infirmier de 2^{ème} année, un stage de 10 semaines

dans le cadre du semestre 4, dans le but de développer la professionnalisation des futurs infirmiers en France dans un contexte d'internationalisation.

Dans un deuxième temps, l'établissement souhaite intégrer l'ensemble du personnel au programme Erasmus+ et ouvrir ainsi divers types de mobilités tels que de la formation, de la mobilité de stage, d'études ou d'enseignements. Il est évident que l'équipe pédagogique ainsi que le personnel administratif seront concernés par ce dispositif qui visera à développer la stratégie internationale de l'établissement.

STRATEGY, OBJECTIVES AND IMPACT

La volonté de l'établissement de s'inscrire dans le programme Erasmus+ émane de l'ambition de participer et de s'investir dans un processus d'ouverture à l'international conforme avec les priorités du programme à savoir l'inclusion, l'ouverture au numérique, la dimension environnementale et l'implication citoyenne afin de :

- Optimiser la performance de la structure en développant des partenariats dans le but de mutualiser les compétences, confronter les logiques d'apprentissage, enrichir la réflexion au travers d'échanges, confronter les différences et les complémentarités
- Affiner l'offre de la formation et proposer d'autres possibles, d'autres perspectives
- Améliorer la qualité de la formation
- Renforcer la compétence des formateurs.trices à travers l'échange de pratiques pédagogiques

Faire partie du programme Erasmus+ signifie pour toute l'équipe (direction, administrative, pédagogique) d'étendre la mobilité internationale et d'en faire bénéficier plus d'étudiant.e.s. et de personnels mais aussi de développer ce sentiment d'appartenance à une communauté multiculturelle et sans frontière.

LES OBJECTIFS DE LA MOBILITE

- Permettre le partage des pratiques, des connaissances, de la recherche, des valeurs européennes.
- Développer des compétences indispensables à l'exercice de la profession infirmière : ouverture d'esprit, autonomie, réflexivité, questionnement des pratiques, adaptabilité.
- S'adapter à un environnement multiculturel et aux changements

- S'ouvrir aux nouvelles techniques pédagogiques avec un nouvel environnement de travail qui permet aux étudiant.e.s et au personnel d'acquérir des compétences professionnelles, une autonomie, une confiance en soi et une ouverture interculturelle. L'élaboration de ce programme de formation se fonde sur une réelle volonté institutionnelle et pédagogique mais aussi pour répondre aux besoins de nos apprenant.e.s de découvrir, partager, apprendre, à la fois en tant que stagiaire mais aussi en accueillant d'autres stagiaires.

Il faut ajouter l'impact pour l'étudiant.e autour du niveau de qualification par le biais environ de 10 mobilités sortantes et ensuite celui pour le personnel autour de l'ouverture d'autres approches pédagogiques, d'échanges de bonnes pratiques afin de participer au rayonnement international de l'établissement ERFPP du GIPES et de l'attractivité de celui-ci.

INDICATORS

Groupes cibles :

Dans un premier temps il est envisagé de proposer cette mobilité auprès des étudiants infirmiers de 2ème année pour la réalisation de stages en établissements hospitaliers, sanitaires et sociaux.

Les candidat.e.s devront avoir validé l'ensemble des UE passées (semestre 2 impérativement puisque les rattrapages de ces UE ont lieu durant le S4), l'éloignement géographique ne leur permettant pas de se présenter aux épreuves de rattrapage.

L'établissement s'engage à identifier des personnes qui encadreront les étudiant.e.s entrants et sortants durant cette période de stage.

La durée de stage sera de 10 semaines environ afin de permettre aux étudiant.e.s de s'adapter et d'acquérir les compétences recherchées.

Les deux personnes responsables du projet Erasmus + s'assureront au préalable de l'organisation de ces périodes afin de mener à bien les mobilités à venir.

Il est programmé par la suite d'étendre ces temps de stages aux autres formations paramédicales (aide-soignant.e, auxiliaire de puériculture, ambulancier.e) ainsi qu'au personnel de l'établissement.

Impacts :

Il s'agit pour l'établissement de mesurer de manière qualitative et quantitative les impacts suivants :

- Augmenter les niveaux de qualification des étudiant.e.s entrants et sortants et du personnel.
- Permettre une ouverture et participer au développement de l'esprit européen tant chez les étudiant.e.s que chez les formateur.trices.
- Améliorer la qualité et diversifier les dispositifs de formation.
- Participer à la promotion et au rayonnement des professions paramédicales au niveau national et international en développant l'attractivité.
- Axer la formation en soins infirmiers vers la pluridisciplinarité, les technologies de l'information, de la communication et de l'apprentissage.
- Favoriser l'adaptabilité à l'emploi et développer l'esprit d'entreprise.
- Envisager une mobilité pour les formateur.trices afin de développer la coopération entre établissements.
- Valoriser cette expérience à travers la validation des crédits d'enseignement (ETCS) obtenus à l'étranger et le supplément au diplôme. Pour cela des entretiens en amont de la mobilité seront réalisés ainsi qu'un questionnaire de satisfaction à remplir après la mobilité.
- Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les futurs employeurs pour favoriser l'excellence et le développement régional.
- Améliorer la gouvernance et le financement en optimisant les ressources en personnel et en matériel, considérant que l'investissement dans la formation universitaire des formateur.trices de l'IFSI constitue une orientation stratégique.
- Offrir des perspectives d'employabilité, étendre les possibles.